

Délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire

Séance du 27 février 2023

4 - BUDGET 2023 de l'AGENCE

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept février à seize heures quarante cinq minutes, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 10 février 2023, s'est réunie en présentiel sous la Présidence de M. François DAUGERON.

Etaient présents : 77 membres sur 222

Ont donné pouvoir : 15

Collège « Département » :

M. Gérard BLONDEAU
à M. François DAUGERON

Collège « Communes » :

M. Etienne AUJARD (Ambrault)
à M. Philippe MAUBOIS (Douadic)

M. Bruno MALOU (Brives)
à M. Stéphane CALARD (Chaillac)

M. Claude DAUZIER (Chasseneuil)
à M. Jean-Louis RICHARD (Châtillon-sur-Indre)

M. Pascal DE COCK (Chazelet)
à Mme Brigitte PIPEREAU (Vigoux)

M. Bernard MITATY (Crozon-sur-Vauvre)
à M. Daniel DAUDON (Crevant)

M. Patrick GABILLON (Ingrandes)
à M. Philippe YVON (Chézelles)

Collège « Communes » suite :

Mme Céline BRUNET (La Pérouille)
à Mme Karine AUROUX (Saint-Christophe-en-Boucherie)

M. Pascal MORIN (Lizeray)
à M. Christian LAFOND (Condé)

Mme Christine SAUVARD (Lourdoueix-Saint-Michel)
à Mme Virginie FONTAINE (Aigurande)

M. Laurent BRE (Orsennes)
à M. Jean-François ROY (Lye)

Mme Bernadette DEFFONTAINES (Paulnay)
à M. François LEGER (Luçay-le-Mâle)

M. Alain GOURINAT (Pommiers)
à M. Jean-Pierre ARNOUX (Concremiers)

M. Pierre ROUSSEAU (Saint-Valentin)
à M. Louis-Patrick BARDON (Chouday)

M. Jean-François RIAUTE (Vendoeuvres)
à M. Robert DIEZ-POMMARES (Bonneuil)

Etaient absents excusés : 130 membres



En début de séance, vous avez pu entendre lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Agence approuvé par le conseil d'administration et vous avez également adopté le compte administratif 2022. Après huit années d'exercice de notre agence, les adhérents ont pu parfaire leur connaissance de leur patrimoine routier et bénéficier d'aide dans la gestion administrative notamment de leur domaine public.

La poursuite des missions de l'ATD36 en 2022 a permis aux adhérents de compléter la connaissance de leur patrimoine (*notamment ouvrages d'art*) au travers des missions qu'ils ont souhaité confier à l'agence.

Les moyens mobilisés par l'ATD36 ces dernières années sur ces missions seront à nouveau mobilisés. Je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2023.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes lorsque cela est nécessaire (*expertise, moyen du système d'informations géographiques, service marchés publics ...*).

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

Le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le Comptable Public au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2023.

Le budget qui vous est présenté au vote pour l'année 2023 se compose alors comme suit :

- en dépenses :

Remboursement des frais généraux : frais de véhicule et divers moyens mis en œuvre par le Département pour l'exécution des missions :	65 844,87 €
Remboursement des frais de personnels :	300 000,00 €
Moyens de fonctionnement propres (<i>signature électronique, etc.</i>) :	800,00 €

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE du 1^{er} janvier 2023. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 € par habitant, ainsi que les communes et communautés de communes qui adhèrent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 € par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2023 sur les mêmes bases que les sept années précédentes. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles le résultat de clôture 2022 d'un montant de 49.700,87 €.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2023 et le budget en recettes pour 2023 est arrêté comme suit :

Cotisations des adhérents réparties comme suit :	317 744,00 €
- communes :	139 372,50 €
- communautés de communes :	63 352,50 €
- Département :	115 019,00 €
Résultat de clôture 2022	49 700,87 €

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 € H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire.

Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 92 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante :

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 49.700,87 € est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2023.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La contribution du Département est fixée à 115.019,00 €.

Article 6 : La Direction des Routes du Département (*personnels et moyens*) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention.

Article 7 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 € H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4% du montant des travaux.

Le Président


François DAUGERON

REPUBLIQUE FRANÇAISE

:Agence Technique Depart. 36 (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005071400019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 52

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : ATD 36 - Budget Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT...).

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget par section	9
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses	10
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes	11
A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses	12
A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes	13
B1 - Balance générale - Dépenses	14
B2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes	17
A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	19
A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA	20
A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement	21
A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	22
A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	23
A2 - Equipements non départementaux	24
A3 - Dépenses financières	25
A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux	26
A4.2 - Recettes RMI / RSA	27
A4.3 - Recettes financières	28
A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	29
A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	30
A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	34
B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

A1 - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1/01 - Opérations non ventilées	Sans Objet
A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)	Sans Objet
A1/1 - Fonction 1	Sans Objet
A1/2 - Fonction 2	Sans Objet
A1/3 - Fonction 3	Sans Objet
A1/4 - Fonction 4	Sans Objet
A1/5 - Fonction 5	Sans Objet
A1/6 - Fonction 6	Sans Objet
A1/7 - Fonction 7	Sans Objet
A1/8 - Fonction 8	Sans Objet
A1/9 - Fonction 9	Sans Objet

B - Eléments du bilan

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées	Sans Objet
B3 - Etat des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet

C - Engagements hors bilan

C1.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
C3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
C4 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
C5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
C6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
C7 - Situation des autorisations de programme	Sans Objet
C8 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet
C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat du personnel	Sans Objet
D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement financier	Sans Objet
D3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
D3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
E2 - Arrêté et signatures	38

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (5)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Il s'agit du potentiel financier défini à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R. 3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de la répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3) (4)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (5)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (5)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (5)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4) (5)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(4) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(5) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(6) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none">- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.- (2) sans les programmes d'équipement.- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.- (3) sans vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.</p> <p>III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>IV – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	312 998,58	315 917,50	46 781,95	A1 49 700,87
Investissement	0,00	0,00	(1)	0,00 A2 0,00
Fonctionnement	312 998,58	315 917,50	(2)	46 781,95 A3 49 700,87

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)		
TOTAL	A1 + B1	49 700,87
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	49 700,87

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap. /art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
65	Autres charges de gestion courante (3)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux comptes 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux comptes 015, 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap. / art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (2)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (2)	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impositions directes	0,00
74	Dotations, subventions et participations (3)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	367 444,87	317 744,00
	+	+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 49 700,87
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	367 444,87	367 444,87

TOTAL DU BUDGET (5)	367 444,87	367 444,87
----------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	367 444,87	0,00	367 444,87	317 744,00	0,00	317 744,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	367 444,87	0,00	367 444,87	317 744,00	0,00	317 744,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris programmes) (3) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris programmes) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 016.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	367 444,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	367 444,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	367 444,87

023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	367 444,87
+					
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					367 444,87

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	49 700,87
---	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 444,87
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (7)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (7)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (7)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (7)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	367 444,87		367 444,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (8)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		367 444,87	0,00	367 444,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 444,87
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement –Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (7)	0,00		0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00		0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00		0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impositions directes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations (7)	317 744,00		317 744,00
75	Autres produits d'activités (7)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (7)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (7)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement –Total		317 744,00	0,00	317 744,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	49 700,87
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 444,87
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

Agence Technique Depart. 36 - ATD 36 - Budget Principal - BP - 2023

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II				III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III A1.5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières (détail en III-A3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux (détail en III-A4.1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières (détail en III-A4.3) (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (détail en III-A6)	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	0,00		0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (4)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
 (2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.
 (4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux – RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

RSA DEPENSES

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX – VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A 1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX	A1.5

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX – DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions versées (2) d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES TOTALES	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT – Détail des chapitres

Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RMI / RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
010	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

RECETTES RSA

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
018	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
<i>040</i>	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>040</i>	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap. /art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote de l'assemblée
041	<i>DEPENSES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>RECETTES (2)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	0,00	367 444,87	367 444,87
011	Charges à caractère général (4)	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87	0,00	367 444,87	367 444,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

367 444,87

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Total (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (4)	315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00	317 744,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)	49 700,87
--	------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	367 444,87
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES – GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
011	Charges à caractère général (3)	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87
6188	Autres frais divers	800,00	0,00	800,00	800,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	361 899,45	0,00	366 644,87	366 644,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (2) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 014 + 015 + 016+ 017 + 65 + 6586)		362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87

023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	362 699,45	0,00	367 444,87	367 444,87
---	-------------------	-------------	-------------------	-------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 444,87
--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf impôts locaux)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations (2)	315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00
7473	Participation Départements	115 428,00	0,00	115 019,00	115 019,00
7474	Participation Communes et interco	200 489,50	0,00	202 725,00	202 725,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
015	Revenu minimum d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00
016	Allocation personnalisée d'autonomie	0,00	0,00	0,00	0,00
017	Revenu de solidarité active	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES		315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00
(A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX – PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS – OPERATIONS D'ORDRE

Chap / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amortissements et provisions (D) (3)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		315 917,50	0,00	317 744,00	317 744,00
---	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE				49 700,87
-------------------------------	--	--	--	------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				367 444,87
--	--	--	--	-------------------

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 222
Nombres de membres présents ou représentés : 92
Nombre de suffrages exprimés : 92
VOTES : Pour : 92
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 10 février 2023

Présenté par (1), Le Président de l'ATD36, M. François DAUGERON
A Châteauroux, le 27 février 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Châteauroux, le 27 février 2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Assemblée Générale Ordinaire de l'ATD36 - Voir liste en annexe

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de ~~la transmission en préfecture, le~~ et de la publication le

A Châteauroux, le **-9 MARS 2023**

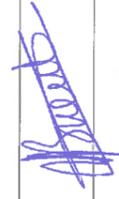
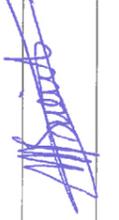
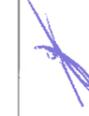
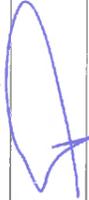
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : conseil général, conseil syndical...).

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

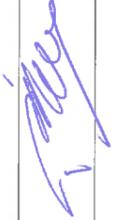
Le Président de l'ATD36

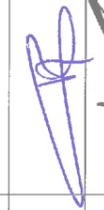
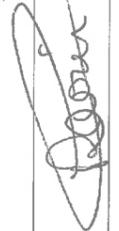
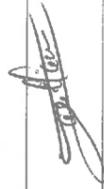

François DAUGERON

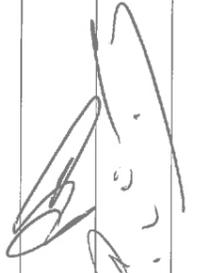
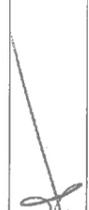
Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Madame	Virginie	FONTAINE	AIGURANDE			
Monsieur	Jean-Pierre	JOLLY	AIZE			
Monsieur	Etienne	AUJARD	AMBRAULT	A donné pouvoir à M. Philippe FAUBOIS - Donadio.		
Monsieur	Jacques-Henri	LEPREUX	ANJOUIN			
Monsieur	Arnaud	CIBOT	ARGY			
Monsieur	Jean-René	NICAULT	ARPEVUILLES			
Monsieur	Christophe	JUBERT	AZAY-LE-FERRON			
Monsieur	François	BROGGI	BADECON-LE-PIN			
Monsieur	Olivier	TEXIER	BAGNEUX			
Monsieur	Philippe	HOCHARD	BARAIZE			
Monsieur	Bruno	LESSAULT	BAUDRES			
Monsieur	Etienne	LEBOUCHER	BAZAIGES			
Monsieur	Patrick	LEMAIGRE	BEAULIEU			
Monsieur	Bernard	ALLOUIS	BOMMIERS			
Monsieur	Robert	DIEZ POMMARES	BONNEUIL			
Monsieur	Jacques	DE BREMOND D'ARS	BOUESSE			
Monsieur	Michel	BRIENT	BOUGES-LE-CHATEAU			
Monsieur	Hugues	FOUCAULT	BRETAGNE			
Monsieur	Francis	RABILLE	BRIANTES			
Monsieur	Thierry	FOURRE	BRION			
Monsieur	Bruno	MALOU	BRIVES	A donné pouvoir à M. Stéphane CAARD - Chailac.		
Monsieur	Cyril	BLONDEAU	BUXEUIL			
Monsieur	Didier	GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC			
Monsieur	Jérôme	GABILLAUD	CEAULMONT			
Monsieur	Benjamin	FAUDET	CELON			
Monsieur	Bernard	MARCHAND	CHABRIS			
Monsieur	Stéphane	CALARD	CHAILLAC			
Monsieur	Sylvain	CHAGNAUD	CHALAIS			
Monsieur	Michel	SALMON	CHAMPILLET			
Monsieur	Claude	DAUZIER	CHASSENEUIL	A donné pouvoir à M. Jean-Louis RICHARD - Châtillon-sur-Indre.		
Monsieur	Jean-Louis	RICHARD	CHATILLON-SUR-INDRE			
Monsieur	Jean-Paul	GRELET	CHAVIN			
Monsieur	Pascal	DE COCK	CHAZELET	A donné pouvoir à Mme Brigitte PIREAU - Vigoux.		

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Philippe	YVON	CHEZELLES			
Monsieur	Louis-Patrick	BARDON	CHOUDAY			
Monsieur	Lionel	BROUARD	CIRON			
Monsieur	Alain	BOURIN	CLERE-DU-BOIS			
Monsieur	Pascal	BEIGNEUX	CLION-SUR-INDRE			
Monsieur	Ayméric	BRISSE	CLUIS			
Monsieur	Jean-François	MORIN	COINGS			
Madame	Carole	BRANCHEREAU	Communauté de communes Champagne Boischaux			
Monsieur	Christian	BOISLAIGUE	Communauté de Communes Coeur de Brenne			
Monsieur	Alain	DERVILLÉ	Communauté de Communes de Chabris - Pays de Bazelle			
Monsieur	Jean-Louis	PESSON	Communauté de communes de Levroux Boischaux Champagne			
Monsieur	Pierre	BERTHOUMIEUX	Communauté de communes du Châtillonnais en Berry			
Monsieur	Claude	DOUCET	Communauté de communes Ecuillé - Valençay			
Monsieur	Mathieu	MOREAUX	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin			
Monsieur	Bruno	MARDELLE	Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne			
Monsieur	Jean-Pierre	ARNOUX	CONCREMIERS			
Monsieur	Christian	LAFOND	CONDÉ			
Monsieur	Daniel	DAUDON	CREVANT			
Monsieur	Bernard	MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE	A donné pouvoir à M. Daniel DAUDON - Crevant.		
Monsieur	Gérard	PROT	CUZION			
Monsieur	François	AVISSEAU	DEPARTEMENT			
Madame	Nadine	BELLUROT	DEPARTEMENT			
Monsieur	Gérard	BLONDEAU	DEPARTEMENT	A donné pouvoir à M. François DAUGERON.		
Monsieur	François	DAUGERON	DEPARTEMENT			
Monsieur	Marc	FLEURET	DEPARTEMENT			
Monsieur	Gérard	MAYAUD	DEPARTEMENT			
Madame	Chantal	MONJOINT	DEPARTEMENT			
Madame	Florence	PETIPEZ	DEPARTEMENT			
Monsieur	Dimitri	ALBERT	DIJOU			
Monsieur	Philippe	MAUBOIS	DOUADIC			
Monsieur	Bernard	VILLERETTE	DUN-LE-POELIER			
Monsieur	Jean-Claude	NOGRETTE	DUNET			
Monsieur	François	LURDE	ECUEILLE			

Le Président s'est retiré au moment du vote

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Frédéric	AUCLAIR	EGUZON-CHANTOME			
Monsieur	Patrick	CHARASSON	FEUSINES			
Monsieur	Michel	BRAUD	FLERE-LA-RIVIERE			
Madame	Elisabeth	GAULTIER	FONTENAY			
Monsieur	Louis	De FARALS	FONTGOMBAULT			
Monsieur	Georges	BIDEAUX	FONTGUENAND			
Monsieur	Philippe	BAILLY	FOUGEROLLES			
Monsieur	Michel	LAVENU	FRANCILLON			
Madame	Christiane	HUOT	FREDILLE			
Monsieur	Stéphane	MARATHON	GARGESSE-DAMPIERRE			
Monsieur	Pierre	CHARTIER	GEHEE			
Monsieur	Philippe	PICAUD	GIROUX			
Monsieur	Bertrand	SACHET	GOURNAY			
Madame	Nadine	DELAGE	GULLY			
Monsieur	Martin	PAROLA-DANIEL	HEUGNES			
Monsieur	Patrick	GABILLON	INGRANDES			A donné pouvoir à M. Philippe Vion - Chézalles.
Monsieur	Jacques	BREUILLAUD	JEU-LES-BOIS			
nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal						
Monsieur	Philippe	PATRIGEON	JEU-MALOCHES			
Monsieur	Patrick	DANTAN	LA BERTHENOUX			
Monsieur	Jean-Philippe	GIROU	LA BUXERETTE			
Monsieur	Christophe	MORIN	LA CHAMPENOISE			
Monsieur	Vincent	LANCHAIS	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			
Monsieur	Gilles	REDON	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			
Madame	Céline	BRUNET	LA CHATRE-L'ANGLIN			
Madame	Annick	BROSSIER	LA PEROUILLE			A donné pouvoir à Mme Karine AROUX - Saint-Christophe-en-Bouchevie.
Monsieur	Gérard	DEFOUGERE	LA VERNELLE			
Madame	Béatrice	LLORENS	LE MAGNY			
Monsieur	Jean-Pierre	NANDILLON	LE MENOUX			
Monsieur	Guillaume	CHAUSSEMY	LE PECHEREAU			
nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal						
Monsieur	David	SAINSON	LE PONT-CHRETIEN CHABENET			
Monsieur	Emmanuel	CEALIS	LE TRANGER			
			LEVROUX			
			LIGNAC			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Michel	ROUSSEAU	LIGNEROLLES			
Monsieur	Jean-Michel	MARTIN	LINGE			
Monsieur	Jean-Claude	ETIENNE	LINIEZ			
Monsieur	Pascal	MORIN	LIZERAY	A donné pouvoir à M. Christian CAFOND - Conclé.		
Madame	Christine	SAUVARD	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL	A donné pouvoir à Mme Virginie FOURNAISE - Aigueraude.		
Madame	Auréliette	CHAUVIN	LOUROUER-SAINT-LAURENT			
Monsieur	Didier	DUVERGNE	LUANT			
Monsieur	François	LEGER	LUCAY-LE-MALE			
Monsieur	Christian	DENIS	LURAIS			
Monsieur	Jean-Michel	MULTON	LUREUIL			
Monsieur	Jean-François	ROY	LYE			
Monsieur	Olivier	MARTINET	LYS-SAINT-GEORGES			
Monsieur	Denis	DESCOUX	MAILLET			
Monsieur	Jean-Claude	DUPLESSIS	MALICORNAY			
Monsieur	Hervé	FLEURY	MARTIZAY			
Madame	Christelle	RAOUI	MAUVIERES			
Monsieur	Jean	BONNIN	MENETOU-SUR-NAHON			
Monsieur	François	CARROY	MENETREOLS-SOUS-VATAN			
Monsieur	Thierry	CHARRET	MEOBECCQ			
Monsieur	Michel	LIAUDOIS	MERIGNY			
Monsieur	Jean-Marc	LAFONT	MERS-SUR-INDRE			
Monsieur	Henri	CHAUMONT	MEUNET-PLANCHES			
Madame	Marie-France	RENAUDAT	MEUNET-SUR-VATAN			
Monsieur	Jean-Louis	CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE			
Monsieur	Pierre	TELLIER	MIGNE			
Monsieur	Bernard	FOULATIER	MONTCHEVRIER			
Monsieur	Karl	PAWLOWSKY	MONTGIVRAY			
nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal						
Monsieur	Mathieu	LABRUNE	MONTIERCHAUME			
Monsieur	Claude	ALAPETITE	MONTIPOURET			
Monsieur	René	DELFOUR	MONTLEVICQ			
Monsieur	Philippe	PIGOIS	MOSNAY			
Monsieur	Jean-Marie	LAVILLONNIERE	MOUHERS			
			MOUHET			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Jean-Pierre	CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS			
Monsieur	Philippe	SEVIN	MURS			
Monsieur	Daniel	CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE			
Monsieur	Jean-Michel	MEDAR	NERET			
Monsieur	Patrice	BOIRON	NEUILLAY-LES-BOIS			
Monsieur	Stéphane	VANAULT	NEUVY-PAILLOUX			
Monsieur	Guy	GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			
Monsieur	Eric	VERDIER	NIHERNE			
Monsieur	Patrick	NONIN	NOHANT-VIC			
Monsieur	Hervé	JEUNESSE	NURET-LE-FERRON			
Monsieur	Jacques	PROUTEAU	OBTERRE			
Monsieur	Laurent	BRE	ORSENNES	<i>A donné pouvoir à M. Jean-François ROY - Lye</i>		
Monsieur	Vincent	MOIRIN	ORVILLE			
Monsieur	Claude	MERLOT	OULCHES			
Monsieur	Pascal	DE SOUZA	PALLUAU-SUR-INDRE			
Madame	Christine	DEJOIE	PARNAC			
Madame	Agathe	NIVET	PAUDY			
Madame	Bernadette	DEFFONTAINES	PAULNAY	<i>A donné pouvoir à M. François LEGER - Lussy-le-Fâle.</i>		
Monsieur	Jean-Luc	DORADOUX	PERASSAY			
Monsieur	Alain	GOURINAT	POMMIERS	<i>A donné pouvoir à M. Jean-Pierre ARNOUX - Concremiers.</i>		
Monsieur	Yves	CRON	POULAINES			
Madame	Christèle	DAUDON	POULIGNY-NOTRE-DAME			
Monsieur	Alain	BELLET	POULIGNY-SAINT-MARTIN			
Monsieur	Roland	CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE			
Monsieur	Guy	LEVEQUE	PREAUX			
Monsieur	Xavier	RETAUD	PREUILLY-LA-VILLE			
Monsieur	Gilles	TOUZET	PRISSAC			
Monsieur	Lionel	GUIBLIN	PRUNIER			
Monsieur	Jannick	GOUBET	REBOURSIN			
Monsieur	Yves	GUESNARD	REUILLY			
Monsieur	Joël	DARNAULT	RIVARENNES			
			ROSNAY	nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal		
Monsieur	Philippe	CHARRET	ROUSSINES			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Jean-Michel	GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS			
Madame	Edith	VACHAUD	RUFFEC			
Monsieur	Jean-Louis	CHEZEAUX	SAINT-AIGNY			
nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal						
Monsieur	Gérard	BAILLY	SAINT-AOUT			
nouveau représentant non désigné par délibération du Conseil Municipal						
Monsieur	Bruno	DION	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			
Madame	Karine	AUROUX	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE			
Monsieur	Philippe	GUERIN	SAINT-CYRAN			
Madame	Françoise	FAUCHON-VERDIER	SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT			
Monsieur	Pascal	CUTARD	SAINT-DENIS-DE-JOUHET			
Monsieur	Yanick	COMPAIN	SAINT-FLORENTIN			
Monsieur	Patrice	PERRAT	SAINT-GENOU			
Monsieur	Pascal	AUFRERE	SAINT-GILLES			
Monsieur	Jacky	GENET	SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE			
Monsieur	Pierre	CHARON	SAINT-LACTENCIN			
Monsieur	Fabrice	BAILLY	SAINT-MARCEL			
Monsieur	Alain	JACQUET	SAINT-MEDARD			
Monsieur	Cédric	GUENAND	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE			
Monsieur	Rémy	DEGUET	SAINT-PLANTAIRE			
Monsieur	Pierre	ROUSSEAU	SAINT-VALENTIN	A donner pouvoir à M. Louis-Patrick BARIDON - Chouday.		
Monsieur	Christian	LAFAYE	SAINTE-FAUSTE			
Monsieur	Jean-Louis	MARCO	SAINTE-GEMME			
Monsieur	Pascal	PAUVREHOMME	SAINTE-LIZAIGNE			
Monsieur	Gaston	LANGLOIS	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			
Monsieur	Bertrand	CHAUSSE	SARZAY			
Monsieur	Anthony	FERRAND	SAULNAY			
Monsieur	Marital	DRUI	SAUZELLES			
Monsieur	Didier	BRUNET	SAZERAY			
Monsieur	Dominique	LANDOIS	SEGRY			
Monsieur	Ghislain	DENIS	SELLES-SUR-NAHON			
Madame	Christelle	BARBOUX-MALET	SEMBLECAY			
Monsieur	Claude	NIVET	SOUGE			

Civilité	Prénom	Nom	COLLECTIVITE	Emargement présence	Emargement Compte Administratif	Emargement budget
Monsieur	Michel	FLAGEL	TENDU			
Madame	Lydie	LACOU	THENAY			
Monsieur	Antoine	MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN			
Monsieur	Sébastien	DUGOT	THIZAY			
Monsieur	Jean	IMBERT	TILLY			
Monsieur	Philippe	VIAUD	TRANZAULT			
Monsieur	Alain	GUILLEMAIN	URCIERS			
Monsieur	Jean-François	HERIOUX	VAL-FOUZON			
Monsieur	Pascal	DOUCET	VALENCAY			
Monsieur	Jean-Michel	CHABENAT	VATAN			
Monsieur	Robert	PASQUIET	VELLES			
Monsieur	Jean-François	RIAUTE	VENDOEUVRES	A donné pouvoir à M. Robert-Diez-Poffares - Bonneuil.		
Monsieur	Jean-Jacques	PREL	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			
Madame	Marie-Christine	JOURNOUX	VEUIL			
Monsieur	Cédric	GEMPTTEL	VICQ-EXEMPLET			
Monsieur	Marc	DENAUD	VIGOULANT			
Madame	Brigitte	PIPEREAU	VIGOUX			
Monsieur	Joseph	FORGET	VIJON			
Monsieur	Jean-Marc	SEVAULT	VILLEGONGIS			
Monsieur	Gilles	BERNIER	VILLEGOUIN			
Monsieur	Jacky	SECRET	VILLENTOIS - FAVEROLLES-EN-BERRY			
Monsieur	Christian	BORGEAIS	VILLIERS			
Monsieur	Christophe	LUMET	VINEUIL			
Monsieur	Jean-Philippe	RENAUD	VOUILLON			

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 4 du 27 février 2023

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNES -**

AIGURANDE	2 118,00 €	CLUIS	1 497,00 €	LE MAGNY	1 587,00 €
AIZE	118,00 €	COINGS	1 353,00 €	LE MENOUX	648,00 €
AMBRAULT	909,00 €	CONCREMIERS	966,00 €	LE PECHEREAU	2 838,00 €
ANJOUIN	327,00 €	CONDE	237,00 €	LE PONT CHRETIEN CHABENET	1 431,00 €
ARGY	613,00 €	CREVANT	1 080,00 €	LE TRANGER	185,00 €
ARPHEUILLES	234,00 €	CROZON SUR VAUVRE	508,50 €	LEVROUX	2 911,00 €
AZAY LE FERRON	889,00 €	CUZION	690,00 €	LIGNAC	467,00 €
BADECON LE PIN	1 168,50 €	DIOU	397,50 €	LIGNEROLLES	165,00 €
BAGNEUX	176,00 €	DOUADIC	697,50 €	LINGE	209,00 €
BARAIZE	549,00 €	DUN LE POELIER	429,00 €	LINIEZ	331,00 €
BAUDRES	427,00 €	DUNET	106,00 €	LIZERAY	88,00 €
BAZAIGES	306,00 €	ECUEILLE	1 224,00 €	LOURDOUEIX SAINT MICHEL	456,00 €
BEAULIEU	54,00 €	EGUZON CHANTOME	2 043,00 €	LOUROUER SAINT LAURENT	396,00 €
BOMMIERS	317,00 €	FEUSINES	324,00 €	LUANT	2 377,50 €
BONNEUIL	74,00 €	FLERE LA RIVIERE	547,00 €	LUCAY LE MALE	1 344,00 €
BOUESSE	606,00 €	FONTENAY	91,00 €	LURAI	342,00 €
BOUGES LE CHATEAU	266,00 €	FONTGOMBAULT	379,50 €	LUREUIL	396,00 €
BRETAGNE	128,00 €	FONTGUENAND	251,00 €	LYE	751,00 €
BRIANTES	933,00 €	FOUGEROLLES	547,50 €	LYS SAINT GEORGES	318,00 €
BRION	614,00 €	FRANCILLON	78,00 €	MAILLET	399,00 €
BRIVES	251,00 €	FREDILLE	73,00 €	MALICORNAY	294,00 €
BUXEUIL	237,00 €	GARGILESSÉ DAMPIERRE	426,00 €	MARTIZAY	955,00 €
BUXIERES D'AILLAC	366,00 €	GEHEE	254,00 €	MAUVIERES	302,00 €
CEAULMONT	1 087,50 €	GIROUX	121,00 €	MENETOU SUR NAHON	132,00 €
CELON	597,00 €	GOURNAY	429,00 €	MENETREOLS SOUS VATAN	122,00 €
CHABRIS	2 806,00 €	GUILLY	256,00 €	MEOBECQ	383,00 €
CHAILLAC	1 084,00 €	HEUGNES	397,00 €	MERIGNY	831,00 €
CHALAIS	154,00 €	INGRANDES	469,50 €	MERS SUR INDRE	1 024,50 €
CHAMPILLET	202,50 €	JEU LES BOIS	621,00 €	MEUNET PLANCHES	178,00 €
CHASSENEUIL	1 066,50 €	JEU MALOCHES	120,00 €	MEUNET SUR VATAN	198,00 €
CHATILLON SUR INDRE	2 359,00 €	LA BERTHENOUX	559,50 €	MEZIERES EN BRENNÉ	1 006,00 €
CHAVIN	417,00 €	LA BUXERETTE	180,00 €	MIGNE	264,00 €
CHAZELET	189,00 €	LA CHAMPENOISE	297,00 €	MONTCHEVRIER	678,00 €
CHEZELLES	458,00 €	LA CHAPELLE ORTHEMALE	98,00 €	MONTGIVRAY	2 376,00 €
CHITRAY	274,50 €	LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	137,00 €	MONTIERCHAUME	2 757,00 €
CHOUDAY	157,00 €	LA CHATRE L'ANGLIN	509,00 €	MONTIPOURET	882,00 €
CIRON	810,00 €	LA PERUILLE	696,00 €	MONTLEVICQ	159,00 €
CLERE DU BOIS	241,00 €	LA VERNELLE	771,00 €	MOSNAY	715,50 €
CLION SUR INDRE	1 014,00 €				

MOUHERS	324,00 €
MOUHET	407,00 €
MOULINS SUR CEPHONS	293,00 €
MURS	132,00 €
NEONS SUR CREUSE	567,00 €
NERET	286,50 €
NEUILLAY LES BOIS	676,00 €
NEUVY PAILLOUX	1 185,00 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 532,00 €
NIHERNE	1 562,00 €
NOHANT VIC	693,00 €
NURET LE FERRON	447,00 €
OBTERRE	197,00 €
ORSENNES	1 084,50 €
ORVILLE	141,00 €
OULCHES	619,50 €
PALLUAU SUR INDRE	810,00 €
PARNAC	509,00 €
PAUDY	658,50 €
PAULNAY	355,00 €
PERASSAY	582,00 €
POMMIERS	322,50 €
POULAINES	836,00 €
POULIGNY NOTRE DAME	981,00 €
POULIGNY SAINT MARTIN	345,00 €
POULIGNY SAINT PIERRE	1 590,00 €
PREAUX	174,00 €
PREUILLY LA VILLE	235,50 €
PRISSAC	598,00 €
PRUNIERS	517,00 €
REBOURSIN	101,00 €
REUILLY	3 051,00 €
RIVARENNES	780,00 €
ROSNAY	798,00 €
ROUSSINES	364,00 €
ROUVRES LES BOIS	274,00 €
RUFFEC	880,50 €
SAINTE AIGNY	429,00 €

SAINT AOUT	1 258,50 €
SAINT AUBIN	164,00 €
SAINT BENOIT DU SAULT	561,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE	360,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BOUCHERIE	376,50 €
SAINT CIVRAN	202,50 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	315,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 468,50 €
SAINT FLORENTIN	537,00 €
SAINT GENOU	961,00 €
SAINT GILLES	98,00 €
SAINT HILAIRE SUR BENAIZE	302,00 €
SAINT LACTENCIN	418,00 €
SAINT MARCEL	2 293,50 €
SAINT MAUR	3 000,00 €
SAINT MEDARD	54,00 €
SAINT MICHEL EN BRENNE	328,00 €
SAINT PLANTAIRE	928,50 €
SAINT VALENTIN	275,00 €
SAINTE FAUSTE	268,00 €
SAINTE GEMME	261,00 €
SAINTE LIZAIGNE	1 732,50 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 168,50 €
SARZAY	465,00 €
SAULNAY	163,00 €
SAUZELLES	390,00 €
SAZERAY	465,00 €
SEGRY	756,00 €
SELLES SUR NAHON	63,00 €
SEMBLECAY	101,00 €
SOUGE	152,00 €
TENDU	1 000,50 €
THENAY	1 360,50 €
THEVET SAINT JULIEN	594,00 €
THIZAY	241,00 €
TILLY	145,00 €
TRANZAULT	543,00 €
URCIERS	373,50 €
VAL FOUZON	967,00 €

VALENCAY	2 383,00 €
VATAN	1 976,00 €
VELLES	1 483,50 €
VENDOEUVRES	1 089,00 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	511,50 €
VEUIL	385,00 €
VICQ EXEMPLET	480,00 €
VIGOULANT	150,00 €
VIGOUX	703,50 €
VIJON	442,50 €
VILLEGONGIS	107,00 €
VILLEGOUIN	317,00 €
VILLENTOIS-FAVEROLLES EN BERRY	879,00 €
VILLIERS	170,00 €
VINEUIL	1 261,00 €
VOUILLON	232,00 €

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 27 février 2023

**COTISATION DES ADHERENTS
DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
- COMMUNAUTES DE COMMUNES -**

Chabris Pays de Bazelle	6 275,00 €
Champagne Boischauts	10 208,50 €
Châtillonnais en Berry	5 891,00 €
Cœur de Brenne	4 797,00 €
Ecueillé-Valençay	12 161,00 €
Marche Occitane-Val d'Anglin	7 163,50 €
Région de Levroux	6 359,00 €
Val de l'Indre-Brenne	10 497,50 €